

IN MEMORIAM.]

Après tout ce qui a été dit et écrit sur le compte de mon meilleur ami, Arthur Buies, je suis heureux de voir que Pierre Voyer, qui l'a si bien connu, est venu donner à peu près la note juste. J'aurais bien voulu dire aussi un mot, mais je craignais de me laisser emporter par des souvenirs trop personnels pour en faire part à mes lecteurs, d'autant plus qu'on m'aurait accusé de ne voir en Buies que le libre penseur et le radical, Voyer m'a tiré d'affaire et je l'en remercie.

VIEUX-ROUGE.

Defendons Notre Langue

Il existe à Montréal une association qui doit avoir été créée dans un but noble et désintéressé. Cette société a été fondée, paraît-il, il y a déjà un grand nombre d'années, dans l'intention toute particulière de protéger les femmes et les enfants contre la brutalité ou l'incurie du père de famille. Jusque-là, tout est bien, et nous sommes les premiers à féliciter ces messieurs des louables efforts qu'ils font pour donner aux femmes malheureuses et aux enfants sans pain la protection à laquelle ils ont droit.

Cette société s'intitule la "*Montreal Society for the Protection of Women and Children.*"

Cependant, il existe aussi à Montréal une autre association, tacite, il est vrai, mais qui n'a pas moins un rôle aussi important à remplir : celui de protéger et de faire respecter notre belle langue française, la seule chose qui nous restera lorsque le clergé nous aura arraché les derniers deniers que nous possédons.

Nous ne savons pas s'il y a entente entre nos maîtres de la soutane et les Anglais, mais il nous semble que ces derniers font tout leur possible pour abîmer notre langue, déjà si malmenée par les grands quotidiens français de Montréal et de Québec.

Eh bien ! nous le déclarons ici publiquement, aussi longtemps qu'il nous restera un souffle de vie, nous défendrons notre langue, au meilleur de notre connaissance, contre les barbares, qu'ils soient Saxons, Deutons ou Slaves, qui ont le toupet de se servir d'un langage qui ne peut être assimilé à aucun autre connu.

Pour prouver cette assertion, nous donnons ici la transcription d'une lettre adressée par un monsieur G. M. Marshall, secrétaire de la dite association, relativement à un client récalcitrant. Nous la donnons telle qu'elle est :

Mons

Il a été rapporté à cet office que vous avez abandonné votre femme pour anotre femme, C'est vous informez qu'excepté vous apportez à cet office \$4 00 chaque semaine, vous serez apporté avant le juge. M'apporte \$4 00 immédiatement. Votre etc.

G. M. Marshall
Secrétaire etc.

Nous avons respecté la fantaisiste orthographe de ce monsieur Marshall, mais nous nous permettrons de lui donner un conseil qui devra le décider à l'avenir à ne pas nous infliger une humiliation aussi profonde que celle d'écrire de semblables lettres.

M. Marshall devrait savoir que les trois-quarts des Canadiens-Français de Montréal connaissent l'anglais au moins aussi bien que la même proportion des Anglais, et s'il a des missives à leur adresser, qu'il le fasse dans sa langue. Ceux d'entre nous qui ne connaissent pas suffisamment la langue de Shakespeare trouveront un ca-